



Frappée et volée en allant à la messe

"Le matin, en plein jour, en face du salon funéraire. Il faut être pas mal fantasque! Tu ne t'attends pas à ce qu'on te saute dessus... c'est comme si c'était une bête sauvage qui t'attaquait!" En après-midi, hier, Mme Jeanne Lefebvre se remettait de blessures subies quelques heures plus tôt, sur la rue Short, alors qu'elle se rendait à pied à l'église Immaculée-Conception pour la messe du matin. C'était la 3e fois en 3 ans qu'elle était attaquée sur cette même rue.

— A 3

Tom Cossitt succombe à une crise cardiaque

Tom Cossitt, le député conservateur de Leeds-Grenville réputé pour ces attaques acerbes contre le premier ministre Trudeau, est décédé hier soir à la suite d'une attaque cardiaque à l'âge de 58 ans. M. Cossitt se trouvait à Brockville, Ontario, pour participer à une assemblée politique. M. Cossitt avait déjà subi deux crises cardiaques.



— B 7



Aide aux PME Québec lance son plan d'urgence

Le ministre Rodrigue Biron a annoncé hier que le gouvernement du Québec avait accepté de garantir des prêts bancaires de \$200 millions afin de sauver 25.000 emplois dans des PME en difficulté.

— B 5

14e jour de grève

Les négociations piétinent

Les négociations pour la reprise des travaux parlementaires, n'ont pas permis hier un rapprochement des partis, le leader parlementaire des conservateurs, M. Erik Nielsen, affirmant que le porte-parole du gouvernement, M. Yvon Pinard, avait "fermé la porte" à sa dernière offre de compromis.

— B 7



Yvon Pinard

Les Castors à Victoriaville?

On peut maintenant prendre pour acquis que les Castors de Sherbrooke deviendront le club-école des Jets de Winnipeg dans la ligue Américaine de hockey la saison prochaine. En effet, l'actuel directeur général de l'équipe sherbroo-

koise, Georges Guilbault, a confirmé hier à La Tribune qu'au retour d'une rencontre avec les dirigeants des Jets à Toronto vendredi, il avait entrepris des démarches afin de transférer ses Castors juniors à Victoriaville pour la saison 1982-83.

— D 1



la tribune

73e ANNEE — No 20 — 32 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 16 MARS 1982 —

(SAMEDI 60¢) 35¢
Livraison à domicile
\$2.15 par semaine

Le retard à réaliser les promesses d'agrandissement du parc Orford

PROBLÈMES TECHNIQUES

...explique le caucus régional du PQ

par François Gougeon

SHERBROOKE — Le retard à réaliser les promesses faites en 1979 quant à l'agrandissement et à l'aménagement du parc du mont Orford s'explique notamment par des problèmes techniques au niveau des acquisitions de terrains et de montants beaucoup plus élevés à payer que les prévisions faites à l'origine.

"Mais ces promesses devaient se réaliser entre 1979 et 1984... nous sommes encore très sérieusement à l'intérieur du délai prévu pour la réalisation de ces investissements", devait déclarer hier le ministre Raynald Fréchette, dans une conférence de presse donnée à son bureau de Sherbrooke, soutenant par là que même si l'échéancier ne suit pas nécessairement son cours de façon régulière, le tout se réalisera tel que promis.

Cette rencontre, tenue en présence des députés de St-François, M. Réal Rancourt et de Johnson, Mme Carmen Juneau, présidente du caucus des députés péquistes de l'Estrie, ainsi que d'attachés politiques du ministère de Loisir, de la Chasse et de la Pêche visait à faire le point sur le dossier d'Orford.

Le gros des promesses faites par le ministre d'alors, M. Yves Duhaime, suite aux audiences publiques tenues cinq mois plus tôt (les 30 et 31 mars 1979), avait trait au projet d'aménagement d'un terrain de camping de 150 places à proximité du lac Fraser, afin de décongestionner un tant soit peu le camping du lac Stukely, où, bon an mal an, quelque 70.000 visiteurs sont refoulés à l'été, en raison du manque de place. Les travaux à cet effet devaient débuter lors de l'année financière 1981-82, mais rien n'a été fait jusqu'à maintenant. Si bien que la mise en réserve des terrains nécessaires à cette fin qui a été prononcée en 1979 ne tient plus depuis avril 1981, en raison de l'expiration du délai de deux ans.

"Mais cela ne veut pas dire que le projet est remis en question", a

soutenu l'attaché politique du ministre Lessard, M. François Boisclair. Selon lui, "dans les prochains jours", un nouveau décret sera présenté au Conseil du trésor pour qu'il accepte le principe de l'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement des sites de camping, de la route qui permettra de s'y rendre et de différents autres aménagements connexes. Il a dit avoir bon espoir que le décret soit accepté et l'on pourra dès lors prévoir un montant de 100.000 \$ pour la réalisation de plans et devis en vue de l'établissement des sites de camping. "En 1983-84, le ministère sera donc en



Raynald Fréchette

Boisclair, indiquant qu'il faudra compter deux ans pour la réalisation des aménagements, compte tenu des frais d'acquisition devant être assumés en même temps.

D'ailleurs, ces frais expliquent également le retard constaté par rapport à la programmation annoncée le 23 août 1979 par le prédecesseur du ministre Lucien Lessard. "Il est important de se rappeler que le degré de propriété privée en Estrie est tellement élevée (92,2 pour cent), particulièrement dans cette zone, qu'il oblige prioritairement des déboursés en vue d'investissement en acquisition proportionnellement beaucoup plus élevés que dans la plupart des autres régions qui peuvent utiliser les mêmes sommes à des fins d'aménagement ou d'équipement", a-t-on précisé à ce chapitre.

- Québec: 2,3 millions \$ en trois ans
- Le fédéral veut nous faire des cadeaux avec notre propre argent

(Fréchette) — B 1

Québec doit 13 milliards \$

QUÉBEC (PC) — La dette accumulée du Québec était au 31 décembre de 13.406.000.000 \$, révèlent les dernières statistiques financières publiées par le Bureau de la statistique du Québec.

Ce montant représente plus de 2.000 \$ par citoyen québécois.

La somme de 13,4 milliards \$ comprend 7,7 milliards \$ en obligations canadiennes, 1,25 milliard \$ en obligations américaines et 765 millions \$ en obligations émises dans d'autres monnaies.

La dette comprend aussi près de 3 autres milliards \$ en emprunts divers et des bons du Trésor pour 810 millions \$.

Depuis décembre 1980, soit en un an, la dette a crû de près de 2,25 milliards \$, principalement à cause de la hausse des taux d'intérêts.

C'est ainsi que l'intérêt moyen payé pour les obligations émises au Canada a atteint en décembre dernier le taux de 17,1 pour cent, une augmentation de presque 4 pour cent par rapport à l'année précédente (13,4 p.c.).

Terre-Neuve: Peckford décrète des élections

Le premier ministre Brian Peckford a décrété lundi soir une élection générale provinciale pour le 6 avril, en demandant aux Terre-Neuviens de lui accorder un nouveau mandat dans sa bataille avec Ottawa au sujet de la propriété des ressources naturelles au large des côtes. "Avec cette élection, vous aurez le pouvoir de contribuer à ce que sera votre avenir et l'avenir de vos enfants," a déclaré M. Peckford.

— B 8



bonne journée!

TEMPÉRATURE —
VARIABLE: 3°C.
DEMAIN: PLUIE

C-2

ÉTATS-UNIS —
PLAN DE WASHINGTON
POUR RÉGLER LA CRISE
EN AMÉRIQUE CENTRALE

D-8

QUÉBEC —
EN COUR D'APPEL POUR
LE DROIT DE VETO

B-6

- ARTS et DIV..... D-6
- DÉCÈS..... C-5
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '82..... C-7

à la cantonade

Les délégués péquistes sont vraiment des "bols".

—O—

Après les rois du pétrole, voici les gazoducs.

—O—

Que M. Parizeau prenne confiance, les Québécois vivent dangereusement depuis 1976.

—O—

La gauche française a reçu un crochet de droite.

La Police municipale de Sherbrooke

Une "grosse business"

SHERBROOKE — Un total de 25 200 appels de police, 6 255 plaintes (soit une moyenne de 521 par enquêteur), 4 837 rapports d'accident, escortes de tout genre, application des règlements municipaux, etc.

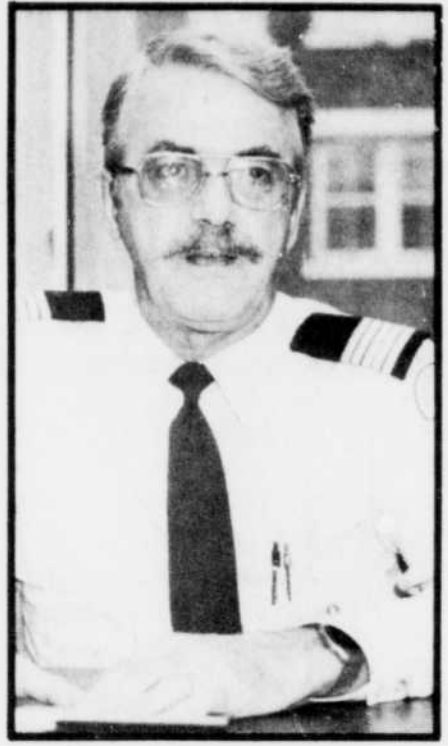
La Police municipale de Sherbrooke, c'est rendu une "grosse business".

On s'en aperçoit en jetant un coup d'oeil sur les statistiques du rapport annuel 1981 que le directeur Maurice Houle a présenté aux membres du conseil, hier soir.

Ce n'est toutefois pas la raison pour laquelle le tout nouveau directeur de ce corps de police, M. Houle, a les cheveux gris.

Au contraire, malgré tous ces chiffres, de plus en plus importants d'une année après l'autre, notamment dans les crimes contre la propriété (3 325 en 1979, 4 201 en 1980 et 4 371 en 1981) et ces vols par effraction qui depuis le 1er jour des années "80" ne cessent d'augmenter (1 052 en 1979, 1 511 en 1980 et 1 596 en 1981), le directeur Houle dira: "Je demeure malgré tout optimiste car d'une part il y a eu une faible augmentation de 0,8 % dans l'ensemble des infractions au code criminel, passant de 6 204 en 1980 à 6 255 en 1981... c'est donc dire que l'on a réussi jusqu'à un certain point à contenir cette vague de crimes déferlant depuis 1980; puis il y a le taux de solution de 21 % de l'ensemble des infractions et enfin la diminution notable des accidents de la circulation depuis 1978 et l'année 1981 n'échappe pas à la règle."

trois victimes le chiffre idéal, soit zéro — qui sont passés à 11 en 1981, le bilan routier est plus que satisfaisant: diminution des blessés majeurs, de 69



Maurice Houle

à 61, diminution des blessés légers, de 358 à 316 et diminution des accidents matériels, de 4 577 à 4 449.

Ce serait cependant mal connaître M. Houle que de dire qu'il est satisfait

Bilan routier satisfaisant

De fait, sauf au chapitre des accidents mortels — où en 1980 on avait quasiment réussi à atteindre avec

à 100 %. "Je ne suis pas homme à me contenter du statu quo, à dire que tout est parfait tant que ça reste de même... oh non! Mais il faut aussi être réaliste."

Être réaliste c'est d'avoir un personnel autorisé de 137 personnes dont 12 enquêteurs pour servir une population de près de 85 000 âmes, pour répondre au plus pressant, solutionner les crimes les plus graves comme les morts suspectes: 35 morts violentes dont 11 accidents et 20 suicides, quatre tentatives de meurtre (taux de solution 100 %), 71 vols qualifiés (taux

de solution, 46,5 %), 53 infractions d'ordre sexuel, sans oublier la pluie de d'introductions par effraction dont certaines perles comme le vol de 220 000 \$ perpétré dans les locaux de l'Alliance Blindée, rue Hertel, dans le temps de Pâques, etc.

Ce n'est là qu'une partie du travail à abattre mais qui demande des heures, souvent continues, de travail et plusieurs hommes... pour suivre la piste pendant qu'elle est fraîche, battre le fer pendant qu'il est chaud.

Il faut aussi se rendre sur les lieux des accidents, escorter parades ou

cortèges funèbres, ramasser les fétards "pu capables de marcher" (397 pas commodes... ramassés en 1981) et faire respecter les règlements de circulation: 756 délits de fuite, quatre négligences criminelles, 538 facultés affaiblies au volant, 22 081 billets d'infraction à la circulation émis dont 11 906 pour vitesse.

On a de plus noté 1 679 cas où les règlements municipaux ont été bafoués et où l'on a dû intervenir.

Serait-il réaliste de demander aux policiers en uniforme de mener certaines enquêtes: délits de fuite, vols

simples, voies de fait? de demander La Tribune à M. Houle.

"Ce serait toujours possible en théorie mais en pratique...? Tenez si un policier suit une piste et aboutit à la solution; il devra aller en cour. Je dois donc le prendre, l'enlever de la route et l'envoyer à la cour. Qui va le remplacer? Faire venir quelqu'un à temps supplémentaire? Augmenter les effectifs? Et là c'est le cercle vicieux qui commence. C'est pour cela que l'on a un personnel disponible pour mener des enquêtes et un personnel disponible pour répondre aux appels."

Une solution à tous ces maux?

Alors où la solution se trouve-t-elle, s'il y en a une? Il semble que le citoyen qui a reçu "une claque sur la gueule", qui a vu son véhicule se faire emboutir par un inconnu ou encore qui a reçu une visite chez lui, serait heureux et même reconnaissant d'apprendre qu'un ou des suspects ont au moins comparu devant le tribunal!

"On me prend souvent à dire: ce n'est pas la police qui a créé la police, mais la communauté qui a créé le service de police. Et plus que jamais la police et le citoyen devront travailler ensemble. C'est une chanson connue, répétée même depuis plusieurs années mais avec le "boom" de la criminalité que l'on a connu au début des années 1980 et la situation économique que l'on vit présentement en mars 1982... mises à pied, chômage, inflation. Il serait utopique de croire que la situation se replacera du jour au lendemain et tout cela se ressent dans la criminalité. On se rend compte finalement que le policier autant que le citoyen est victime de cette situation."

Pour M. Houle, la collaboration du citoyen n'est pas du chiqué. C'est du vrai. Une simple organisation de protection du voisinage dans le secteur que l'on se plaît à nommer le "nouveau nord" a fait chuter le taux de criminalité de 97 %.

"Vous savez, il y a les temps qui sont difficiles mais aussi la société qui évolue. De plus en plus de couples travaillent à l'extérieur. La maison est abandonnée durant tout le jour. Cela n'existant à peu près pas il y a quelques années. Les vols se commettaient davantage les soirs de sortie, durant les périodes de vacances. Voilà pourquoi la protection du voisinage et l'intérêt du citoyen à protéger ses propres biens prennent une dimension importante."

La prévention demeure bien sûr une priorité. Visites de commerce, conseils, rencontres avec la population, sensibilisation sous toutes ses formes... et il y a aussi que le directeur Houle veut mener deux sondages, un parmi ses hommes afin de revaloriser le rôle du policier, une tâche devenue ces derniers temps très exigeante; il veut aussi tâter le pouls de la population, aller voir les citoyens dans les divers secteurs de la ville, afin de connaître leurs craintes, leurs souhaits, ce qu'ils attendent de leur service de police.

"Si tout le monde y met du sien, on arrivera à gérer les bouchées doubles que chacun doit maintenant avaler et on réussira non seulement à freiner la marche de la criminalité mais à la renverser, lui faire faire marche arrière."

L'assurance-salaire pour les employés de la ville

Moins de jours d'absence mais hausse des réclamations

SHERBROOKE (LD) — En '81, le nombre total de jours d'absence des employés de la Ville de Sherbrooke (pour la période dite de "court terme", soit de 1 jour à six mois), couverts par l'assurance-salaire, a baissé de 2,3 pour cent par rapport à '80.

Mais l'assureur a dû déboursier 17,8 pour cent de plus à la suite des réclamations, soit 603,920 \$ en '81 en comparaison de 512,577 \$ en '80. Les augmentations salariales expliquent certainement une bonne partie de l'accroissement des déboursés.

Si on compare la moyenne de jours d'absence par employé, les résultats de '81 et '80 sont très similaires. L'année dernière, cela donne 10,38 jours (8.693,5 jours d'absence pour 837 employés couverts par l'assurance). En '80, on obtient une moyenne de 10,33 jours (8.904,5 jours d'absence pour 862 employés). Il ne s'agit bien sûr ici que d'une moyenne pour fin de statistiques. Quelques absences prolongées pour maladie influencent toujours une moyenne vers le haut.

Les données contenues dans le rapport du trésorier, M. Charles Martel, déposé à l'assemblée d'hier soir indiquent que le coût moyen par employé pour l'assureur est passé de 594,64 \$ en '80 à 721,53 \$. Il ne s'agit pas bien sûr de sommes déboursées par la Ville, mais par l'assureur. Mais la Ville

procède à ce genre de relevé parce que les déboursés de l'assureur, selon leurs variations, sont certes un élément important dans la fixation à venir des prix lors du renouvellement des primes.

Pour les travaux publics, le nombre de jours d'absence a sensiblement diminué de 3,945 à 3,694,5. Dans ce cas, le déboursé total n'a augmenté que de 2,8 pour cent. Pour l'Hydro-Sherbrooke, la baisse est drastique, de 1,077,5 jours en '80 à 777 en '81. Cas unique,

le coût total a diminué d'ailleurs de 12,1 pour cent.

Les données faisaient état de hausses importantes pour les services de police et des incendies. Mais dans ces cas, l'application d'augmentations salariales rétroactives de 13,2 pour cent sont venues fausser un peu la situation exacte pour la dernière année.

Le conseil sera saisi plus tard de retards plus détaillés, qui précisent le nombre réel d'employés touchés par les absences.

Le stationnement à l'Académie Sacré-Coeur

Le conseil et la CSCS toujours en désaccord

SHERBROOKE (LD) — La Ville de Sherbrooke et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke ne sont pas parvenus à s'entendre sur un problème de stationnement aux abords de l'Académie Sacré-Coeur.

Hier soir, le conseil a décidé donc de s'en tenir à sa position d'août '81, soit refuser le stationnement en façade de l'Académie Sacré-Coeur.

Depuis cette date, les choses

avaient bougé, du moins du côté du conseil. En novembre '81, le conseil s'était penché sur le problème et débouché sur ce qui lui semblait être une solution.

Il proposait donc que 25 véhicules d'employés de l'école puissent stationner au terrain de stationnement Gillespie au coût de 45 \$ le trimestre, et que 5 à 10 cases de stationnement soient aménagées à même le terrain de l'école.

Selon le rapport des services techniques, les représentants de la CSCS ont refusé d'embler ces propositions. Ils auraient réitéré qu'ils voulaient la permission de stationner en façade de l'école. Ce dernier point avait fait l'objet d'une demande d'amendement au zonage, et avait été refusé par le conseil en août dernier.

La Commission scolaire alléguerait que l'espace sur le terrain de l'école est limité, et n'est même pas suffisant pour les usages actuels comme cour de récréation et débarcadere.

Le problème de l'Académie Sacré-Coeur, c'est d'exister dans un espace restreint. A la Ville, on voulait changer quelque chose car on considère la situation actuelle comme possiblement dangereuse et non esthétique.

Par ailleurs, il n'était pas question de donner accès gratuitement au stationnement Gillespie. Dans le passé, toutes les demandes de ce genre ont été rejetées.

Déziel s'élève contre les coûts "abusifs" des logements subventionnés

SHERBROOKE (LD) — Le conseiller Gérard Déziel s'est élevé hier soir contre les coûts, qu'il trouve tout à fait abusifs, des logements subventionnés. "Je trouve que c'est absolument épouvantable", a-t-il noté à ses confrères.

A titre d'information pour le conseil, le rapport du trésorier incluait des chiffres sur les coûts des logements gérés par le l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke. Par exemple, on indiquait que, dans le cas des habitations Chapleau, le déficit par logement par mois atteint 416,68 \$, dans le cas de St-Martin, 446,49 \$, et Ste-Marie, 550,03 \$. Le déficit moyen par mois en '82 atteint 263,47 \$ selon les prévisions budgétaires.

A un moment ou l'autre, il faudra repenser tout le système des logements subventionnés, avançait M. Déziel. L'Union des municipalités du Québec devrait se saisir de la question. Son confrère, M. Claude Daillai-

re, lui a fait remarquer que la remise en question est déjà amorcée au gouvernement, et il semble que, selon des remarques récentes du ministre Guy Tardif, qu'il n'y aurait plus de gros projets.

Il reste que le déboursé de Sherbrooke représente que 10 pour cent du déficit total. En '81, il en aurait coûté 114,890 \$ (les états financiers sont à venir. Pour '82, on prévoit un déboursé de 176,106 \$, soit une augmentation de 53,2 pour cent (la Ville a budgété 200,000 \$).

Le débat sur cette affaire a tourné court parce que le conseil a finalement décidé de retirer le rapport soumis, afin qu'on le redépose plus tard avec de l'information plus complète. L'absence de M. Réginald St-Laurent (en vacances), qui siège à l'OMH, a influencé ce geste. On préfère attendre son retour pour en discuter.

M. Déziel aura donc une autre occasion de revenir à la charge.

Dans les coulisses de l'hôtel de ville

Aide à l'âge d'or

SHERBROOKE — Pour assouplir la procédure et éviter que toutes les demandes financières des clubs de l'âge d'or reviennent de façon répétitive sur la table, le conseil a adopté hier soir un modèle de protocole d'entente, et autorisé le directeur des services récréatifs et communautaires à signer des protocoles avec les clubs qui respectent les critères choisis. Le conseil a aussi approuvé la liste d'aide financière à 26 clubs; cette aide varie entre 400 \$, 500 \$ ou 543 \$ (sauf un cas à 200 \$). Le montant total est 11,758 \$. Les clubs ont fait eux-mêmes le partage.

Plusieurs règlements adoptés

Le conseil a adopté sept nouveaux règlements hier soir, dont on avait déjà entendu parler bien sûr. Le plus important concerne la construction de l'aréna Eugène Lalonde au montant de 2,400,000 \$. Un autre porte sur un emprunt de 480,000 \$ pour financer des travaux de réhabilitation partielle des réseaux d'égouts sanitaire et combiné dans le secteur à proximité de la rivière Magog. On a aussi approuvé un règlement portant sur l'achat de dix autobus neufs par la CMTS.

Dépenses dans les parcs

L'un des nouveaux règlements autorisent un emprunt pour des travaux de 190,000 \$ dans certains parcs. Au parc Marie-Reine, on alloue 20,000 \$ pour des travaux d'aménagement (nettoyage, nivellement, tourbage, installation de jeux récréatifs). Pour le parc Chauveau, on autorise un déboursé de 45,000 \$ pour des travaux de drainage, l'aménagement d'un passage piétonnier et l'achat d'équipements récréatifs. Au parc Marin, la Ville procédera à l'installation de jeux d'enfants et aux travaux connexes (20,000 \$). Pour le parc St-Colomban, il s'agit de la construction d'un nouvel escalier (25,000 \$). Il est aussi question de l'installation d'une clôture au stade Amédée Roy (20,000 \$), et de travaux de modification géométrique sur la rue Parc.

Consultation populaire

Avant la séance du conseil, deux projets de règlement ont été l'objet, selon la procédure normale, d'une séance de consultation publique. Pour un, il s'agit d'un projet pour adoucir les exigences pour les cases de stationnement dans les cas de résidences pour personnes âgées. Aucun citoyen n'est venu exprimer d'opposition. Mais dans l'autre cas, soit la demande d'amendement au zonage pour permettre à Les Importations Thibault d'opérer dans les anciens locaux de E. T. Tanks Line, cela s'est passé autrement. Trois résidents de Queen sud et un autre de la rue Richmond ont exprimé leurs inquiétudes. Après la séance de consultation, M. Paul Thibault, propriétaire de l'entreprise, a proposé au conseil de retirer l'item "réparation" pour s'en tenir à la vente de véhicules récréatifs. Le conseil a accepté et donné un nouvel avis de règlement. On espère que cela fera tomber les craintes exprimées à la séance.

Advertisement for King Wellington, La Quotidienne, and Tuile Ceramique. Includes contact information for King Wellington (REDIGÉEN COLLABORATION), La Quotidienne (222), and Tuile Ceramique (ROBERT VILLEMAIRE INC., 4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, Face au Motel La Réserve, 563-4030).

Publicité section header: d'une ligne à la page. Includes categories: PUBLICITE, PUBLI-REPORTAGE, CONCOURS, PUBLI-PROMOTION, ANNONCES, RELATIONS PUBLIQUES.

BINGO 21000 la tribune. 2 MARATHONS CONSECUTIFS D'UNE VALEUR DE \$1000.00 CHACUN. MARATHON CONSOLATION \$200 A GAGNER. MONTANT A GAGNER \$200. Includes drawing dates and rules.

la tribune. Courrier de deuxième classe. Enregistrement No 1539. Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camélots et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

Frappée et volée en allant à la messe



Comme si c'était une bête sauvage qui t'attaquait

— Mme Lefebvre

• La 3e fois en 3 ans qu'elle est attaquée sur la rue Short

En prévision des négociations

Les enseignants passent à l'action

SHERBROOKE (GF) — Désireux de contrer les actions de la partie patronale, le gouvernement, qui a débuté les "hostilités" bien avant la fin de la convention collective, les travailleurs du secteur public et parapublic ainsi que les membres d'organismes populaires concernés ont mis sur pied trois activités à l'intérieur desquelles on entend montrer sa force et sa détermination.

C'est du moins ainsi que les responsables du Syndicat des enseignants de l'Estrie ont abordé l'un des points majeurs du conseil régional spécial qui se déroulait hier soir, dans une polyvalente de Sherbrooke, et auquel participaient une centaine de délégués de la SEE.

Ainsi, un colloque régional intersyndical se tiendra en fin de semaine, les 19 et 20 mars, au cegep de Sherbrooke. Organisé par 12 organismes syndicaux et populaires de la région, le colloque devrait permettre aux participants de faire le point sur les coupures budgétaires et leurs répercussions sur la qualité des services.

Le second événement aura lieu le mardi 30 mars alors que les présidents des trois grandes centrales syndicales québécoises, M. Louis Laberge de la FTQ, M. Robert Gaulin de la CEQ et M. Norbert Rodrigue de la CSN, seront de passage dans la région afin de présenter leurs versions. Après avoir rencontré les médias du

rant la journée, ils participeront, le soir, à une réunion populaire.

Enfin, ces trois syndicats ont organisé une manifestation qui, le samedi 3 avril, permettra aux travailleurs de défiler dans les rues de Montréal juste devant les bureaux du Premier ministre. L'objectif est de 50.000 personnes; la SEE devrait en déléguer au moins 500.

"Par ces diverses activités, on veut dénoncer le gouvernement qui veut modifier nos régimes de retraite de façon unilatérale. On veut également protester contre la façon dont le gouvernement entend mener sa réforme scolaire, sans consulter les enseignants. Pourtant, nous les enseignants

connaissons mieux les besoins des enfants que les bureaucrates de Québec. On veut enfin répliquer aux discours gouvernementaux visant à démobiler et à culpabiliser les travailleurs du public et parapublic", explique M. Michel Hall, président de la SEE.

Par ailleurs, c'est au Saguenay-Lac-St-Jean, hier, que les trois chefs syndicaux ont entrepris cette tournée provinciale de mobilisation des troupes en vue de la ronde des négociations des secteurs public et parapublic.

De l'avis des trois chefs syndicaux, "c'est l'apathie du gouvernement du Québec et la maudite politique monétariste du fédéral qu'il faut combattre dans le contexte actuel."

Nouvelle présidente du PLQ dans Sherbrooke

Fréchette devra rendre des comptes à la population

(Monique Choquette-Habel)

SHERBROOKE (MC) — Accédant à la présidence de l'Association libérale du comté de Sherbrooke, Mme Monique Choquette-Habel a indiqué que le ministre Reynald Fréchette devra rendre des comptes à la population. "Nous avons préparé une liste de dossiers noirs du PQ dans la région qui sera étudiée par la commission politique avant d'être divulguée à la population", a lancé la nouvelle présidente en promettant une présence libérale plus active et plus agressive dans le comté de Sherbrooke.

S'adressant aux militants libéraux lors de l'assemblée générale annuelle, Mme Choquette-Habel, une historienne, a également souligné que le Parti libéral verrait à courtiser les jeunes. "Nous notons l'arrivée de plusieurs jeunes au sein de l'Association. Nous avons donc une équipe pour réaliser ce voeu", a-t-elle ajouté en précisant

qu'il s'agit là d'un processus lent.

Le nouveau vice-président, M. Sylvain Guertin, un étudiant en droit de 22 ans, a lui aussi sonné l'alarme en ce sens. "Notre parti est maladif auprès de la population jeunesse et ce n'est pas se faire des peurs que de se dire que la côte est longue à remonter. Les jeunes sont peu nombreux au sein du parti. Il faut aller les chercher. Tout reste à faire." Selon lui, le Parti libéral du Québec devra redorer son blason nationaliste et démontrer qu'il est le véritable défenseur des intérêts du Québec.

Outre Mme Choquette-Habel, qui succède à M. Pierre Boily à la présidence, et M. Guertin, trois autres personnes ont accédé au conseil exécutif du PLQ de Sherbrooke. Il s'agit de Mme Jacqueline Kouri (vice-présidente), John Hayes et Sylvie Charbonneau (conseillers de moins de 25 ans.

Le vol contre une personne âgée

L'enquête en détention se poursuit aujourd'hui

SHERBROOKE — Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a reporté en matinée l'enquête en détention de Martin Bertrand et Roger Hurteau qui sont inculpés, d'un vol avec violence à l'égard d'une dame âgée de 79 ans et pesant 66 livres.

Ils avaient opté pour un procès devant jury lors de leur comparution hier.

Le procureur Claude Chartrand s'est opposé à la remise en liberté provisoire de Bertrand, âgé de 28 ans, et de Hurteau, 23 ans, tous deux de Coaticook.

3 vols dans le même secteur

SHERBROOKE — La Sûreté du Québec, poste de Sherbrooke, a ouvert trois dossiers en rapport avec autant de vols par effraction dans des maisons privées, à Fleurimont, au cours de la fin de semaine.

Deux vols ont été signalés sur la rue Brulotte et un, sur la rue Normand, dans les limites de cette municipalité. Dans les trois cas, les voleurs ont préféré les bijoux. Le montant des vols se chiffrerait à près de 1000 \$.

Bertrand doit répondre de plus à une inculpation d'utilisation d'une cagoule consistant en un abat-jour.

Les prévenus sont défendus par Mes François Gérin et Jean-Pierre Rancourt.

Hier, l'employeur de Hurteau a témoigné qu'il est disposé à le reprendre à son service s'il obtenait un cautionnement et à lui aider à solutionner son problème de boisson.

Un beau-frère de Hurteau a dit qu'il était prêt à engagé toutes ses économies, son mobilier et sa voiture pour garantir sa présence à son procès.

L'enquête se poursuivra en matinée.

• Asbestos

Alain Tardif dénonce la lenteur de l'appareil gouvernemental

page 5



SHERBROOKE — "Le matin, en plein jour, en face du salon funéraire. Il faut être pas mal fantasque! Tu ne t'attends pas à ce qu'on te saute dessus... c'est comme si c'était une bête sauvage qui t'attaquait!"

En après-midi, hier, Mme Jeanne Lefebvre se remettait de blessures et surtout d'émotions subies quelques heures plus tôt, sur la rue Short, alors qu'elle se rendait à pied à l'église Immaculée-Conception pour la messe du matin.

Il était 07h40. Mme Lefebvre venait de quitter son domicile, rue Belvédère sud. Puis elle a emprunté la rue Short, trajet qu'elle connaît bien pour se rendre à l'église.

Soudain, arrivée à la hauteur du salon funéraire, en face du 505 de la rue Short, elle reçoit sans avertissement, venant de l'arrière, un violent coup de poing sur le côté droit du visage. Elle tombe à la renverse dans la neige recouvrant la pelouse et elle sent qu'on lui vole son sac à main. Etourdie elle se relève mais ne distingue que la silhouette du voleur poursuivant son chemin à grandes enjambées et disparaissant de l'autre côté de la rue Larocque.

Pour la victime, âgée de 63 ans, c'était le troisième vol de sac à main qu'elle subissait, toujours sur la rue Short, au cours des trois dernières années "mais c'est la première fois qu'on me frappe et ce coup-là va me rendre beaucoup plus craintive; les deux premières fois, on s'en était pris à la sacoche... une sacoche c'est pas la fin du monde... mais le coup de poing c'est autre chose."

Pas la fin du monde, mais un paquet de troubles! Tout en relatant cet incident, Mme Lefebvre applique sur le côté droit de son visage menacé d'enflures une énorme serviette contenant de la glace. On voit également dans son oeil droit une tache de sang.

Un paquet de troubles... d'abord parce qu'il a bien fallu qu'elle se rende à l'hôpital pour s'assurer qu'il n'y avait aucune fracture et recevoir les traitements appropriés.

Puis il a fallu faire réparer la monture de ses verres car au moment de la chute, la monture des verres qu'elle portait s'est cassée. Il en a coûté 55 \$.

"Ce sont les policiers qui ont trouvé mes lunettes et qui m'ont conduite à l'hôpital. Ils m'ont rendue bien servie."

A ces inconvénients (blessures, réparations, perte de l'avant-midi), s'ajoutent les troubles mineurs mais achalants: disparition des papiers d'identité, des cartes sociales notamment de la carte d'assurance-maladie qu'elle venait tout juste de recevoir.

"J'avais un chapelet que m'avait donné ma marraine et auquel je tenais beau-

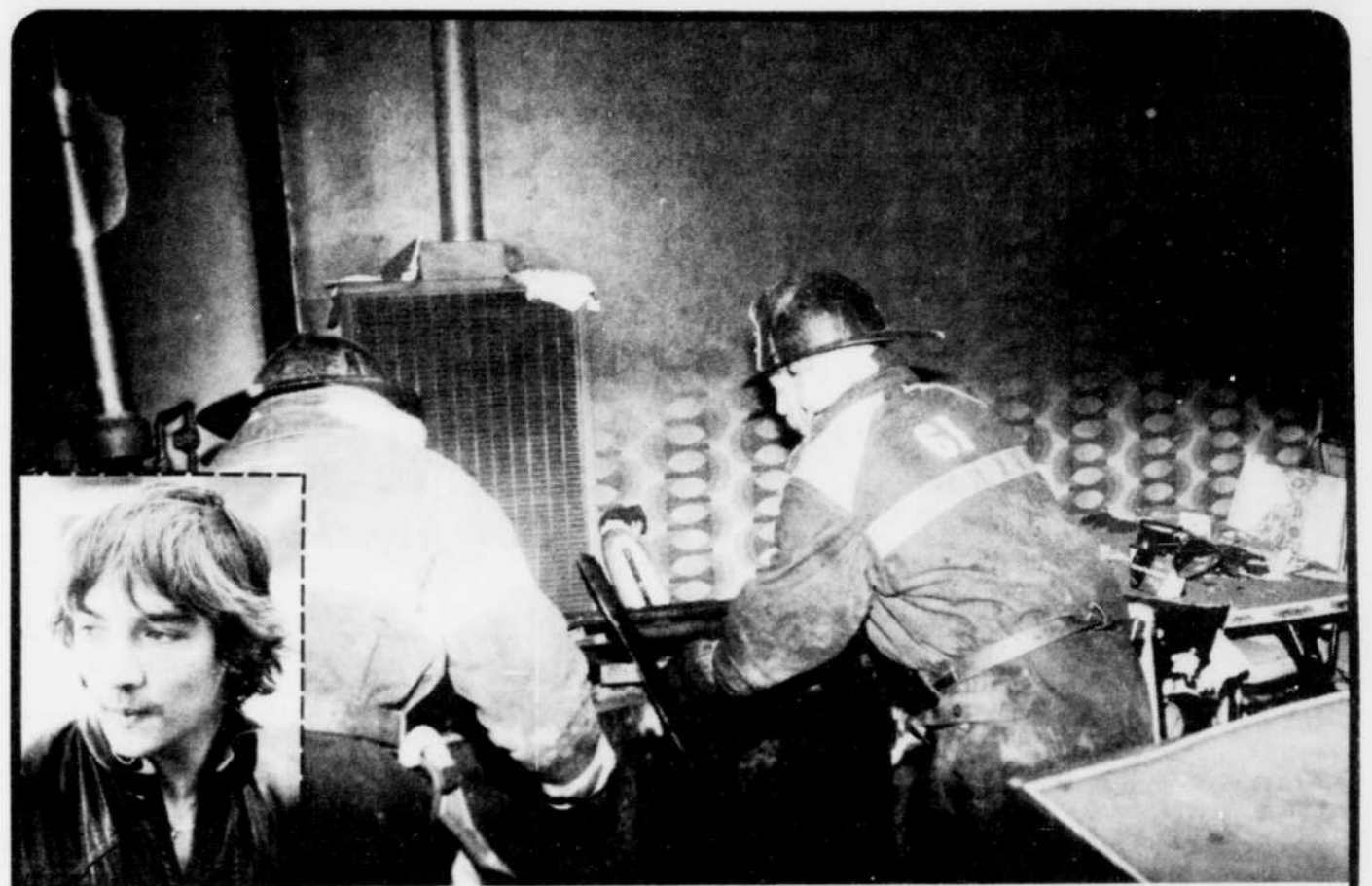
coup, un chapelet de 17 \$, puis des livres de cantiques... et en argent une poignée de "sous blancs", peut-être deux dollars à peine! et puis le sac à main était neuf, c'était une belle sacoche."

Les deux premiers vols dont Mme Lefebvre a été victime avaient été commis en soirée, l'un à 19h00, l'autre à 20h00... mais ce dernier, en plein jour et avec de la violence, ça c'est le bout. Elle a rappelé que sa belle-soeur avait déjà été attaquée sur la rue St-Louis, puis une autre de ses connaissances en face d'une caisse, rue Galt. Toujours des vols de sac à main.

"Mais qu'est-ce que vous voulez, monsieur, on n'est plus en sécurité nulle part; que voulez-vous que l'on fasse, que l'on cesse de bouger, que l'on ne sorte plus. Non! Il faut continuer de vivre et on va continuer à sortir. C'est graves ces générations-là!"

Pour son mari Laurent, qui n'a pas manqué un mot de l'entrevue que Mme Lefebvre a accordée à La Tribune, "mois je pense qu'il y a une gang dans le coin qui font juste ça, des vols de même" a-t-il dit en se disant peu surpris de la montée des crimes avec violence quand on regarde les temps durs que l'on vit.

Du côté de la division des enquêtes de la Police municipale, on poursuit les recherches en vue de retracer l'auteur du vol.



Le logement du jeune Luc Rodrigue (en médaillon) a été ravagé par le feu alors qu'il logeait

temporairement chez sa mère... chassé de chez lui par les vols fréquents dont il a été l'objet.

Après les voleurs... le feu

SHERBROOKE — Un incendie a dévasté un logement vers 15h30, hier, au 179 ouest de la rue King, non loin de la rue Cathédrale et a forcé l'évacuation de trois autres logements davantage enveloppés de fumée que de feu.

Dépêchés sur les lieux à 15h33, les pompiers du poste 1, sous la direction du capitaine Fernand Croteau et du lieutenant Gerry Manseau, ont mis moins de dix minutes à circonscire les flammes, lesquelles avaient toutefois eu le temps de dévorer le logement de M. Luc Rodrigue.

Le directeur-adjoint Eudore Provost s'est également rendu sur place pour participer aux opérations.

Depuis trois semaines environ, M. Rodrigue avait délaissé cet endroit pour retourner vivre chez sa mère, en attendant de trouver un autre logement: "Cela faisait deux fois en deux semaines que je me faisais cambrioler. Vous savez, je travaille de nuit dans un hôtel et probablement que l'on savait que je rentrais tard. J'étais tanné de cela et c'est pourquoi j'ai décidé de retourner temporairement chez ma mère. J'étais au moins certain d'avoir la paix et ne pas me faire prendre mon argent."

Mais voilà... si les voleurs l'avaient en quelque sorte forcé à désertir son logement depuis un certain temps, le feu le met complètement dehors. "Même si

je n'y vivais pour ainsi dire plus du tout, les trois quarts de mes biens personnels s'y trouvaient. Il y avait aussi de la nourriture car je venais manger parfois, du mobilier. Je venais régulièrement au logement pour vérifier le courrier."

Il se trouvait chez sa mère lorsqu'on l'a avisé qu'il y avait feu chez lui. Il s'est immédiatement rendu sur les lieux. Il n'en savait pas plus long sur l'origine de l'incendie que la plupart des observateurs présents.

Selon l'état de la chambre à coucher, on peut présumer que le lieu d'origine de l'incendie s'y trouve... mais le lieutenant Léopold Bourque et l'inspecteur Michel Richer, du département de Prévention, s'affairaient déjà en fin d'après-midi, hier, à tirer cela au clair. Le détective Roger Dion, de la Police municipale, s'y est également rendu.

Le feu a forcé l'évacuation des autres logements mais il semble que cela n'ait pas perturbé les opérations du bureau de M. Jacques Fortier, opticien d'ordonnances et propriétaire de la bâtisse abritant également un salon de coiffure.

Le feu a obligé les patrouilleurs municipaux à détourner durant près d'une heure la circulation sur la rue King, vers des rues secondaires.

On en saura probablement plus long aujourd'hui sur le montant des dommages et la cause de l'incendie, lequel n'a fait aucun blessé.

Suicide évité et des ennuis pour un vendeur de fusils

SHERBROOKE — Une opération policière sans bruit, accomplie par deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec-Sherbrooke, aura eu le double mérite d'avoir empêché un suicide et peut-être de replacer dans le droit chemin un vendeur d'armes à feu.

Devant le comportement bizarre d'un de ses clients, le propriétaire d'un motel demande l'aide de la Sûreté du Québec. Les patrouilleurs Normand Rémillard et Jean-Noël Turcotte sont dépêchés sur les lieux.

Une fois rendus sur place, les policiers ont surtout orienté leur travail à convaincre un jeune homme, âgé dans la vingtaine et armé d'un fusil de calibre .16, de

ne pas mettre à exécution un projet de suicide.

Après deux heures de discussion, le jeune homme a accepté de se rendre. Il a pu être confié à son médecin sans que l'intervention de la machine judiciaire ne soit nécessaire... ce qui vaut également d'être souligné.

Puis l'enquête policière, poussée un peu plus loin, a permis d'apprendre que le fusil avait été obtenu dans une quincaillerie... presque en-dessous de la table. On n'a exigé aucun papier d'identité ni d'enregistrement, une somme de 60 \$ comptant ayant suffi pour l'achat de l'arme.

Pour la Sûreté du Québec, le dossier n'en restera pas là en ce qui concerne le vendeur du fusil.

• Magog

Le maire Théroux ne sollicitera pas de nouveau mandat

page 4



Donald Buzzel accusé de viol

SHERBROOKE — Donald Buzzel, âgé de 29 ans, de Magog, a protesté de son innocence à une accusation de viol d'une adolescente de 16 ans le 12 mars.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Buzzel, qui est défendu par Me Jean-Pierre Rancourt, a opté pour un procès devant un jury et la date de son enquête préliminaire n'a pas encore été fixée.

Il devra toutefois faire face mercredi à une enquête en détention parce que le procureur Claude Chartrand exige sa mise à l'écart pendant la durée des procédures.

La couronne a demandé une remise au 17 courant parce qu'elle attend un rapport médical au sujet de la victime alléguée.

L'adolescente avait été recueillie par des passants en bordure de l'autoroute des Cantons de l'est vendredi soir et conduite à l'hôpital de Magog où elle a obtenu son congé le lendemain.

Théroux ne sollicitera pas de nouveau mandat

Par Gilles Pelloille

MAGOG - Faisant écho aux nombreuses rumeurs qui entourent son avenir politique, M. Théroux a déclaré, lors d'une entrevue exclusive accordée à La Tribune, qu'il avait l'intention de terminer son présent mandat mais qu'il ne comptait pas se représenter aux prochaines élections municipales, à cause de son état de santé.

Un retour de M. Maurice Théroux à son poste est prévisible dans un proche avenir si sa convalescence se poursuit de façon favorable; c'est du moins ce qu'il a laissé entendre puisqu'il compte assister de nouveau aux

assemblées publiques du conseil municipal dès le début du mois d'avril.

M. Théroux qui continuait de remplir ses fonctions administratives pendant son repos forcé ne participait pas aux réunions régulières du conseil municipal qu'il trouvait trop "stressantes", compte tenu de son état de santé; "mais si je continue à reprendre des forces régulièrement, je de-

vrais occuper mon poste à nouveau de façon régulière d'ici peu de temps", a-t-il déclaré.

Questionné sur son avenir politique, M. Théroux a affirmé qu'il avait bien l'intention de terminer le présent mandat mais qu'il ne comptait pas solliciter à nouveau la confiance de ses concitoyens pour un nouveau terme de quatre ans: "J'ai fais ma part

depuis tant d'années que je m'occupe des affaires municipales, et compte tenu de mon état de santé, je ne prévois pas consacrer quatre années supplémentaires à cette tâche", a-t-il déclaré, ajoutant qu'il était temps pour lui de laisser à d'autres les responsabilités de ce travail énorme.

Questionné à ce sujet, M. Théroux s'est montré très catégorique: "Je n'aurais pas de 'dauphin désigné'". De plus, je ne compte pas manifester de préférence pour un candidat plus tôt que pour un autre, a-t-il déclaré. "Puisque je prévois me retirer, je laisserai aux autres le soin de prendre les affaires en main". Puis, ajoutant avec cette pointe d'humour qui lui est familière que tous ceux qui ont dû le subir depuis tout ce temps n'auront certainement pas envie de le voir favoriser un successeur, M. Théroux s'est gardé une porte ouverte en précisant que tout dépendra de l'enjeu et de la tournure que prendront les événements: "On ne peut pas passer sa vie à se consacrer à une ville sans avoir envie de suivre les dossiers de très près. Je me garde le droit d'avoir des préférences, sans pour autant les exprimer publiquement. De toute façon, il est trop tôt pour penser à qui pourra prendre ma place," a-t-il conclu.

Succession

La succession de M. Théroux à la mairie de Magog est donc ouverte. Un seul candidat a déjà fait part officiellement de son désir de se présenter aux élections municipales de novembre: il s'agit de M. Jacques Gosselin, commerçant de Magog. Un autre candidat pourrait aussi émerger du conseil municipal actuel. Si l'on pense aux nombreuses prises de positions de M. Laurent Girard au cours de ces dernières semaines, il est pensable qu'il brigue la succession de M. Maurice Théroux.



Maurice Théroux

Fillettes asphyxiées bientôt sur pied

LAC-MEGANTIC — Deux fillettes qui ont sombré dans le coma après avoir été asphyxiées par la fumée quand, voilà deux mois, le feu a ravagé l'appartement qu'elles partageaient avec leurs parents ne garderont, semble-t-il, aucune séquelle de leur mésaventure.

Karine Cloutier, qui est âgée de 7 ans, et sa soeur, Marie-Chantal, qui est âgée de 6 ans, ont repris conscience, depuis plusieurs jours déjà, et, sous la surveillance des spécialistes du centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où elles ont été transportées, peu après avoir été arrachées aux flammes, elles renouent peu à peu connaissance avec les mille et un petits gestes de la vie de tous les jours.

Les deux fillettes dont les parents, M. et Mme Jacques Cloutier, ont, eux aussi, échappé de justesse à une mort atroce pourront tout probablement quitter cet établissement dans quelques semaines et retrouver les jouets et les camarades qu'elles ont laissés, bien malgré elles, à Lac-Mégantic.

Le cas des policiers et des personnes handicapées

Théroux reste sur ses positions

MAGOG (GP) - Le maire de Magog estime que ses collègues montrent trop d'empressément à vouloir signer une nouvelle convention collective avec les policiers. Selon lui, les conseillers municipaux risquent de mettre la charrue avant les boeufs, en renouvelant ce contrat avant de tenir compte des recommandations de la commission de police du Québec.

Selon M. Théroux, il serait beaucoup plus logique de mettre en place les changements organisationnels proposés par la commission avant de signer une entente qui risque de les compromettre.

"Nous devrions essayer de nous organiser avec les policiers réguliers tout en conservant les trois extras, qu'on se propose d'engager à temps plein, pour la relève des vacances, a-t-il déclaré, en ajoutant que ce serait

moins dispendieux pour les contribuables".

"C'est un cercle vicieux et on risque de ne pas pouvoir s'en sortir, car bientôt, il faudra encore engager des extras pour remplacer les policiers qui prendront des vacances, et à leur tour, ces employés revendiqueront des postes à temps plein", a précisé le maire de Magog.

On se souviendra que l'entente que s'approprie à signer les deux parties prévoit l'engagement permanent des trois policiers surnuméraires qui sont à l'emploi de la ville depuis plusieurs années, ce litige a déjà donné lieu à des griefs que la ville a tous perdus, et la position du maire Théroux à ce sujet avait toujours été très ferme; ses arguments n'ont d'ailleurs pas changé depuis ce temps, puisqu'il a toujours pensé que l'effectif policier était déjà

trop important avec 22 personnes.

La théorie de M. Théroux est que l'importance régionale de la population ne doit pas influencer le nombre de policiers que la ville de Magog doit entretenir de ses derniers, et à ce sujet il nous a déclaré qu'il faudrait "organiser un système qui tient compte du milieu, et non de l'importance de la population de passage". "Si Magog est une plaque tournante de la circulation régionale, ce serait à la Sûreté du Québec de prendre ce surplus en charge en installant un détachement local", a-t-il conclu.

Questionné sur la position de refus adoptée par la ville de Magog concernant la subvention à l'organisme Transport des alentours, M. Théroux s'est déclaré échaudé par les promesses de subventions qui n'étaient pas tenues par le gouvernement provincial. "Il n'y a qu'à regarder l'affaire du pont Michigan: si le gouvernement péquiste avait tenu les engagements pris par son prédécesseur, nous aurions terminé l'année 1981 avec un déficit de 100,000\$ soit tout juste 1% du budget total; au lieu de ça, le non paiement de la subvention promise pour le pont augmente ce déficit de 236,000\$" a-t-il déclaré.

Vol de meubles en traîne sauvage

EAST-ANGUS (MC) — Une bonne randonnée en raquette et un grand bol d'air frais: rien de mieux pour la santé. Toutefois, un raquetteur de fin de semaine a voulu améliorer sa santé financière en dérobant quelques meubles dans un entrepôt à East-Angus.

Ce n'est qu'hier matin que le larcin a été découvert alors qu'un automobiliste filant vers son travail a noté l'inolite présence d'une dizaine de chaises, d'une laveuse automatique et d'une table en pièces détachées à l'orée d'un bois longeant la route. Selon les premiers indices recueillis par les policiers, ces meubles auraient été transportés au cours de la fin de semaine par un individu "armé" de raquette et d'une traîne sauvage.

Les meubles ont été retrouvés à environ 800 pieds de la bâtisse où M. Luc Gosselin entropose sa marchandise. Le ou les voleurs se sont intro-

duits par effraction à l'intérieur de l'entrepôt en enfonçant une cloison à l'arrière de la bâtisse. Pour l'instant, on ignore si la totalité des meubles dérobés a été retrouvée puisque l'inventaire n'est pas encore complété. La Sûreté municipale d'East-Angus poursuit son enquête.

Le vol d'un épandeur à fumier: un camion-citerne impliqué?

RICHMOND — L'épandeur à fumier qui, il y a une quinzaine de jours, a été volé à Richmond aurait-il été tiré du banc de neige sous lequel il était camouflé depuis l'automne par un camion-citerne?

La chose n'est pas impossible: tout récemment, un passant a raconté aux policiers que, depuis deux semaines,

tentent vainement de retrouver l'épandeur qu'il avait aperçu, à l'endroit même où le vol a été commis, un camion-citerne qui remorquait un épandeur.

Bien que fort précieuse, l'information n'a toutefois pas encore mené les policiers jusqu'au repaire des voleurs.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

A Rock-Forest

Chantal Pomerleau, 5 ans, de la rue Vauquelin à Rock-Forest trouve que la neige disparaît trop rapidement. Elle avait pris goût aux sports d'hiver...

ENFIN!

EXPORT 'A' DOUCE
RIR MACDONALD INC. MONTREAL

Macdonald
FILTRE
25 Cigarettes Virginie de choix
EXPORT 'A'

Macdonald
FILTRE
20 Cigarettes Virginie de choix
EXPORT 'A'

Moyenne par cigarette—Format régulier: "goudron" 12 mg. nicotine 0.9 mg. Format King Size: "goudron" 13 mg. nicotine 0.9 mg.

Asbestos zone désignée?

Alain Tardif déplore la lenteur de l'appareil gouvernemental et les chômeurs manifestent

par René Marchand

Invité à répondre aux questions des auditeurs radiophoniques hier midi à Asbestos, le député fédéral Me Alain Tardif a déploré la lenteur de l'appareil gouvernemental pour la nomination d'Asbestos comme zone désignée... en annon-

çant par contre une solution disponible à très court terme pour contrer les effets dramatiques du marché de l'amiante à Asbestos.

Pendant ce temps, les locaux de la station de radio CJAN se voyaient envahis par de nombreux chômeurs, pressés de voir un remède à leur maux. En effet, les nombreux sans-emplois, décidés à faire bouger les

gouvernements pour Asbestos, ont décidé d'occuper les bureaux pour lancer son ultimatum au gouvernement fédéral. On donne ainsi vendredi comme date ultime pour qu'il y ait une mesure adoptée par Ottawa pour rétablir le dangereux déclin d'Asbestos.

Par ailleurs, répondant à la fois aux auditeurs et aux manifestants, le député Tardif présentait le bilan de ces

démarches en proposant certaines solutions pour la population de la ville de l'amiante: "Malheureusement, un gouvernement ne peut réagir aussi rapidement qu'il serait souhaité. L'appareil gouvernemental, c'est lent et complexe (...). Je vais cependant accélérer au maximum mes démarches, et demain je rencontre 2 ministres influents qui pourraient aider la situation. D'autre part, il y a une enveloppe de 175.000\$ disponible actuellement pour Asbestos et qui pourrait permettre la création d'une centaine d'emplois..."

Le montant substantiel qu'est prêt à allouer le fédéral s'inscrit dans le programme du travail partagé. En fait, visant essentiellement la compagnie JMC et le syndicat de l'amiante à Asbestos, les 175.000\$ serviraient à payer une partie du salaire des employés pour permettre à ne centaine de travailleurs d'être rembauchés par le Johns-Manville Canada.

M. Tardif a proposé ce programme en spécifiant bien que la nomination éventuelle d'Asbestos comme zone désignée ne permettrait pas automatiquement la création de 1.000 emplois et que ça ne constituerait pas plus une solution à court terme.

Participant également à la ligne ouverte, le maire Fréchette d'Asbestos a rassuré les manifestants quant au maximum d'efforts déployés par Tardif pour Asbestos. "M. Tardif a sincèrement fait tout ce qui était possible pour attirer l'attention sur Asbestos. Nous remplissons pleinement les conditions pour obtenir la zone désignée (...). Les gouvernements ont dorénavant l'obligation morale de s'impliquer concrètement."

Répondant à la menace des chômeurs de prendre les mesures néces-

saires pour inciter les gouvernements à agir, le maire Fréchette et le député Tardif se sont dits favorables à une quelconque manifestation structurée. Fréchette a renchérit en spécifiant l'efficacité de la récente mani-

festation de 6.000 sans-emplois dans les rues d'Asbestos. En effet, le maire croit définitivement que sa nomination à la SNA le soir de la manifestation n'a pas été le fruit d'une simple coïncidence.

Déçus de l'attitude du ministre du Loisir

SHERBROOKE — Déçus par l'attitude du ministre du Loisir, de la chasse et de la pêche, les délégués au congrès régional de l'Association de conservation de la faune des Cantons de l'Est ont voté à l'unanimité une résolution demandant que l'administration des parcs soit désormais confiée au ministère de l'Environnement.

L'Association considère que jusqu'à maintenant le ministère de Loisir, de la chasse et de la pêche n'a pas res-

pecté ses engagements, en ce qui concerne l'agrandissement, le développement et la vocation du Parc Orford, classé parc de récréation et de conservation. La résolution avait été présentée par le club de Conservation du lac Memphrémagog. Les délégués ont encore demandé que le bureau de direction mette tout en oeuvre pour exiger que le gouvernement respecte les promesses faites par le ministre Duhaime, à la suite des audiences publi-



Profitant du passage du député fédéral Alain Tardif à une ligne ouverte, les chômeurs d'Asbestos ont envahi les locaux de la station CJAN.

(Photo La Tribune par René Marchand)

Voleur pris sur le fait

WEEDON — Certains ont la bosse des mathématiques, d'autres, la bosse des affaires; d'aucuns, enfin, ont le tour de se fourrer les pieds dans les plats pour tout et pour rien.

Robert Lavoie est de ces malchanceux. Surpris à faire ses emplettes, en pleine nuit, dans une épicerie de Scotstown, il aurait aussi trempé, croit-on, dans le vol d'un camion valant environ 5.000 \$ qui, quelques heures avant son arrestation, avait été

subtilisé à Weedon et qui a été retrouvé à Scotstown.

Lavoie qui est âgé de 19 ans et qui demeure à Montréal n'est pas un inconnu pour l'agent Yves Cliche, un enquêteur attaché au détachement de Weedon de la Sûreté du Québec. Il avait été arrêté, il y a quelques mois, près de Cookshire, au volant d'une automobile chapardée à Weedon, après une chasse à l'homme fort mouvementée sur des routes tortueuses.

Incendie maîtrisé à temps

ASBESTOS — Un incendie qui a pris naissance, tôt, hier matin, dans une résidence construite en bordure de la rue Hutcheson, à Asbestos, a pu être maîtrisé à temps, grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Les dommages causés par les flammes qui ont rongé un des

murs de la résidence ont été peu importants mais les dommages causés par l'eau et par la fumée ont été beaucoup plus lourds.

Les occupants de la maison ont trouvé refuge chez des parents. Ils pourront, croit-on, regagner leur domicile aujourd'hui.

La venue du printemps invite à la venue des aubaines!

Plusieurs spéciaux sur tous nos modèles en montre.

LA CAVALIER 1982 DE CHEVROLET...

dont le modèle quatre portes avec arrière classique est représenté ici, à les dimensions extérieures d'une sous-compacte mais la logeabilité d'une compacte. C'est la

plus complètement équipée de toutes les Chevrolet à traction avant. Ses nombreux équipements standard comprennent un nouveau moteur quatre cylindres de 1,8 litre ainsi qu'une boîte manuelle à quatre vitesses avec surmultiples, des pneus radiaux, des sièges baquets avant à dossier inclinable, un dégivreur électrique de glace-arrière, des servotrotteurs, une radio AM, une montre, etc. Les quatre modèles Cavalier sont également livrables en une version "CL" encore mieux équipée.

Notre réputation quant à nos prix compétitifs et notre service hors pair, n'est plus à faire.



Demandez tous les renseignements concernant le

Plan de protection continue



SATISFACTION ET DOUCEUR.

LA NOUVELLE EXPORT "A" DOUCE

QUELLE SATISFACTION. QUELLE DOUCEUR!

Une nécessité qui se concrétisera sous peu

THETFORD-MINES (PS) — Le regroupement des sans-emploi dans la région de l'Amiante est une nécessité qui se concrétisera au cours des prochaines semaines.

Telle est la conclusion qui se dégage d'une assemblée d'information regroupant quelque 60 participants qui

ont été invités à faire connaître leurs aspirations face à la formation éventuelle d'un Comité des sans-emploi de

la région de l'Amiante.

Le porte-parole du Comité de travail, Mme Liliane Paré, a qualifié la rencontre de positive en regard des pistes d'actions qui ont été proposées par les participants. Ces suggestions seront étudiées par un comité spécial

qui, par la suite, aura à proposer les orientations possibles du Comité permanent et ce, lors d'une prochaine rencontre.

Les pistes proposées se résument en cinq points principaux: sensibiliser la population sur la situation des sans-

emplois; accentuer l'information et l'éducation des sans-emplois au sujet des lois gouvernementales les touchant plus spécifiquement comme l'assurance-chômage et l'aide sociale; revendiquer davantage pour susciter la création d'emplois; contester les

intentions gouvernementales quant aux diminutions d'aide aux sans-emplois, comme c'est actuellement le cas pour le fédéral qui veut réduire la période du versement des prestations d'assurance-chômage tout en augmentant le nombre de semaines nécessaires pour être éligibles aux presta-

Campagne de financement du PQ dans Frontenac...

THETFORD-MINES (PS) — C'est dimanche le 21 mars courant que l'Association du Parti Québécois du comité de Frontenac procédera au lancement officiel de sa traditionnelle campagne de financement. A cet effet, tous les membres et sympathisants de cette formation politique sont invités à participer à la rencontre qui se déroulera à compter de 19h00 au club Chasse et Pêche de Thetford-Mines.

En regard de l'objectif national de 2,5 millions \$, le montant prévu pour la circonscription électorale de Frontenac a été fixé à quelque 15.700 \$. L'année dernière, le PQ avait recueilli 20.923 \$ dans le ca-

dre de la campagne de financement et de renouvellement des cartes de membres.

Aucun invité spécial n'est prévu pour la réunion de dimanche prochain alors que les dirigeants de l'Association et le député Gilles Grégoire de Frontenac veulent profiter de l'occasion pour échanger avec les gens sur l'importance du prochain enjeu que le PQ devra affronter.

Mme Carole Emond rappelle que le dernier congrès national a décidé que les prochaines élections québécoises porteraient principalement sur la souveraineté. Selon elle, cette décision implique que le plan d'action du PQ, pour l'année

qui vient, comportera une vaste campagne de promotion de la souveraineté. "Et, bien que la principale ressource du parti ait toujours été l'enthousiasme de ses militantes et militants, il n'en demeure pas moins que pour s'organiser adéquatement, il faut aussi des moyens financiers."

En somme, pour Mme Emond, la nouvelle campagne de financement du PQ représente un départ sur la route de la souveraineté. "On repart ensemble!"

...et dans Arthabaska

VICTORIAVILLE (DG) — Le Parti Québécois-Arthabaska lancera sa campagne de financement le 19 mars.

L'objectif a été fixé à 15.185 \$. De plus, on profitera de cette période pour recruter de nouveaux membres et renouveler les cartes des anciens.

Le PQ Arthabaska compte actuellement 2.072 membres et l'exécutif compte sur la campagne de souscription annuelle pour recruter 150 nouveaux adhérents.

Le lancement de la campagne de financement du PQ-Arthabaska aura lieu vendredi, le 19 mars, à 20 heures, à la salle Windsor, sur la route 116. Le responsable régional sera le président de l'exécutif, M. Maurice Roy.

Baril sera là

Le député du comité d'Arthabaska, M. Jacques Baril sera présent. Le PQ invite tous les membres et la population à assister et à participer au financement démocratique du Parti Québécois.

L'objectif national est de 2,5 millions de dollars. Il y aura aussi le renouvellement des 300.000 membres du parti.

membres, de rappeler l'attaché de presse du PQ-Arthabaska M. Lionel Bellavance. Cette année encore, la souscription se déroule à la grandeur du Québec sous la présidence du député de Gouin, M. Michel Leduc.

Glanures thetfordoises

THETFORD-MINES (PS) — Le mois de février n'a guère été plus intéressant que le mois de janvier dernier en matière de construction à Thetford-Mines alors que le service d'Urbanisme n'a délivré que neuf permis pour des investissements de 35.600 \$ dont deux pour la démolition de six logements. Aucun nouveau loyer n'a été construit depuis le début de l'année 1982. Les principaux investissements ont été effectués pour des modifications à des résidences ou commerces, soit 36.500 \$ sur un montant total de 47.100 \$ depuis le mois de janvier. Les mois de janvier et février 1982 représentent la période la plus faible en terme d'investissements depuis 1970 à Thetford-Mines.

Tous les abonnés de la compagnie Bell Canada, du secteur de Lac-Drolet et de St-Sébastien, sont invités à participer à une soirée d'information où l'on discutera de différents sujets concernant leur service téléphonique. Cette rencontre se déroulera ce soir à compter de 19h30 à la salle municipale de Lac-Drolet. Des représentants de la compagnie Bell Canada seront présents pour répondre à toutes les questions qui préoccupent les abonnés.

Cet après-midi de 14h00 à 15h00, il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et oreillons à l'aréna de Disraeli et à l'école Le Tournesol de Thetford-Mines.

Accusé de voies de fait, menaces et vol de véhicule

THETFORD-MINES (PS) — Un jeune homme de St-Julien, âgé d'une vingtaine d'années, devra comparaître devant les tribunaux cette semaine pour répondre à des accusations de voies de fait, menaces et prise d'un véhicule sans permission.

Toute cette histoire remonte à la dernière fin de semaine alors qu'une jeune femme de Thetford-Mines, demeurant dans le secteur du Centre des loisirs, voit un jeune homme se glisser furtivement dans son véhicule alors qu'elle s'apprête à quitter les lieux. Il est environ 23h45. Il veut être reconduit à l'angle de la rue St-Alphonse et du boulevard Smith.

Une fois rendue à cette intersection, le jeune

homme laisse entendre qu'il veut aller un peu plus loin.

La jeune femme emprunte donc la rue St-Alphonse et s'arrête aux limites de la ville, refusant d'aller plus loin et invitant son passager à quitter l'automobile. Ce dernier sort alors un verre de l'une de ses poches et l'applique sur la gorge de la jeune femme en vue de l'obliger à continuer son voyage imprévu.

Heureusement, la jeune femme a réussi à se déprendre de l'emprise de son passager et à se sauver pour finalement aviser les agents du service de la Protection publique de la ville. Ces derniers ont rapidement localisé le jeune homme, au volant du véhicule de la jeune femme.

60 mises à pied à la Sylvania

DRUMMONDVILLE — Une soixantaine d'employés de la GTE Sylvania de Drummondville seront mis à pied à compter du premier avril prochain, à la suite d'une situation qui prévaut dans le département des ampoules de flash (lampes-éclair).

C'est ce que vient de confirmer le directeur de l'usine, M. Guy Drouin, qui estime que

cette mise à pied semble la dernière pour longtemps dans ce département. Il restera

une soixantaine d'employés au travail dans ce secteur industriel, mais le marché semble avoir atteint un certain plancher qui serait stabilisé pour plusieurs années à venir. On se rappelle que l'an dernier, 65 employés avaient été mis à pied à la suite de

la diminution des commandes dans ces départements.

Un tel changement signifie beaucoup dans l'usine, dit M. Drouin, puisque 150 changements seront nécessaires.

Comme les 60 mises à pied affectent les plus jeunes travailleurs de l'industrie (ceux qui ont moins de 6 ans d'ancienneté), plusieurs changements se produisent: mutations de départements, recyclage d'employés, réentraînement, bref des investissements considérables en argent et en énergie.

M. Drouin fait savoir que, pour les quelque 800 employés qui restent, on peut s'attendre à des augmentations lentes mais régulières de production à la suite de l'augmentation de la demande.

Début d'incendie à Curé d'Auteuil

THETFORD-MINES — Les policiers-pompiers de la ville ont été appelés à éteindre un début d'incendie, vers les 11h45 hier à l'école Curé d'Auteuil.

Une odeur de brûlé flottait dans l'air depuis le début de la dernière fin de semaine et, hier matin, les autorités de l'école décidaient de faire venir un électricien afin de découvrir l'origine de cette senteur suspecte. Ce dernier localise finalement une défectuosité d'un fil électrique dans le plafond d'une classe située au dernier étage de l'école.

Une bonne superficie du bois est consumée et les pompiers sont aussitôt demandés sur les lieux. Ils ont ouvert le plafond et procédé à l'extinction du feu qui couvait dans le toit de l'école.

Le directeur du service, M. Denis

Dumas, a soutenu que cette défectuosité électrique aurait pu entraîner des conséquences graves n'eût été du fait que l'endroit concerné était recouvert de bois laminé. Selon lui, ce bois laminé est très résistant et même recommandé et c'est ce qui explique le fait que le feu ne s'était pas encore propagé, d'autant plus que le secteur était isolé et que l'air pouvait difficilement circuler.

Cet incident n'a pas nui aux activités régulières de l'école Curé d'Auteuil.

Enfin, signalons que la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, a rapporté quelque sept accrochages impliquant dix-sept véhicules dans le seul après-midi de dimanche. La plupart de ces accidents mineurs sont survenus sur la route 265 près de Bernierville.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

page D-3

tions; enfin, le Comité aura à faire du recrutement sur une base régionale afin de s'assurer une meilleure représentativité.

En outre, le Comité de travail des sans-emplois entend collaborer étroitement avec le Comité des chômeurs de la Société Asbestos Ltée, notamment au niveau des revendications communes.

Miracle Mart

Objectifs Image... solides, faciles à employer, conçus à partir de verre optique de qualité assurant des photos claires et nettes.

28 mm F/2.8

Objectif grand-angle couvrant un champ plus vaste que l'objectif standard. Se prête tout particulièrement aux photos de groupes à l'intérieur ou aux paysages.

Ord. 119.95

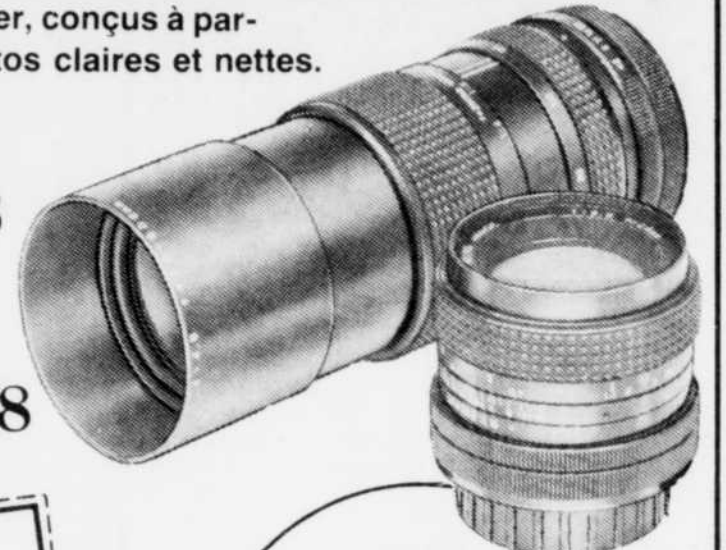
78⁸⁸

80-200mm F/4.5 macro

Zoom-téléobjectif rapprochant le sujet jusqu'à 4 fois! Idéal pour le portrait, le paysage, les spectacles et la photo de petits objets.

Ord. 229.95

168⁸⁸



Ce coupon donne droit à son détenteur
25% rabais
sur le développement et l'impression d'un film couleur! Procédé C-41 seulement. Un seul coupon par film. Ce coupon ne peut être combiné avec une autre offre de rabais et ne sera accepté qu'au moment de la présentation du film. Cette offre expire le 1er mai '82.

Les deux pour
218⁸⁸
Une épargne de
28⁸⁸
et vous recevez
2 livrets de coupons-rabais
sur le développement photo

318⁸⁸
et vous recevez un livret de coupons de rabais-photo d'une valeur de \$75

Canon AE-1 avec objectif 50mm F/1.8

- appareil électronique entièrement automatique
- réglage manuel possible pour donner libre cours à votre imagination



Minolta AF2
168⁸⁸
et vous recevez un livret de coupons de rabais-photos d'une valeur de \$75

- appareil 35 mm facile à utiliser
- flash électronique incorporé
- mise-au-point et exposition automatiques pour d'excellentes photos à tout coup



Poster couleur 20" x 24"
à **1/2 prix**
Ord. 19.95
9⁷⁷
à partir d'un négatif

A l'achat de certains flash électroniques Image, vous recevez un flash asservi Image 16 en prime!

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

CHLT TV
SOIRÉE CANADIENNE
samedi 18:30

Vente des actifs de Sécuritétech

DRUMMONDVILLE — Ceux qui avaient encore confiance en l'entreprise Sécuritétech de Drummondville ont été déçus: tous les actifs de l'entreprise seront vendus à l'encan d'ici jeudi de cette semaine, pour une somme estimée sommairement à 2 millions \$, ce qui constitue l'un des plus gros encans du genre dans l'industrie à Drummondville depuis longtemps.

Hier, plusieurs hommes d'affaires ont visité les lieux. Ce matin, une partie des biens de Sécuritétech se vend au siège social de la rue Deslauriers à Ville St-Laurent. Mercredi et jeudi, le gros des biens, comprenant des camions, de l'équipement de bureau, des outils de toutes importances, des éleveurs d'usines et quoi encore, seront cédés à l'usine même, au 999 de la rue Farrell, sous les auspices des encanteurs industriels Goldsmith de Montréal.

Relance?

On croit savoir que des hommes d'affaires de Drummondville envisagent d'acheter une partie des équipements de Sécuritétech pour repartir cette usine de fabrication de coffres-forts, mais dans un plus petit local et sur une plus petite échelle. On sait que, au moment de sa fermeture, au début de l'hiver, Sécuritétech disait avoir en mains plusieurs commandes de coffres-forts et de voûtes, provenant tant du Canada que des pays étrangers. On se rappellera que Sécuritétech était en partie propriété d'une compagnie française, Fichet-Bauche, qui, à la suite de l'arrivée au pouvoir du président socialiste François Mitterrand, a cessé d'investir dans cette compagnie canadienne, ce qui avait provoqué la faillite de Sécuritétech.

Au moment de sa fermeture, Sécuritétech employait 65 personnes. Elle était installée dans l'ancienne usine de maisons mobiles Moduline, dans le parc industriel local, angle Farrell et Haggerty.



(Photo La Tribune par Gerald Prince)

Des produits très variés, allant de l'éleveur d'usine aux petits articles de plomberie, seront vendus lors de l'encan industriel de Sécuritétech de Drummondville, encan dont le total des ventes devrait se chiffrer autour de 2 millions \$.

Projet de fermeture du Centre St-Louis de Gonzague dénoncé

DRUMMONDVILLE — C'est en invoquant la diminution des retombées économiques sur la région, que le Comité des professeurs et animateurs du Centre St-Louis de Gonzague dénonce le projet de fermeture de cette institution.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

Le Comité explique que le Centre est responsable de nombreux ateliers, que ce soit en peinture, dessin, macramé, poterie, tricot, couture, tissage, etc.

Des centaines de personnes, inscrites aux cours, s'approvisionnent pour suivre ces ateliers, dans les commerces de Drummondville: papier,

pinceaux, canevas, cordes, terre, laine, fils, tissus, etc.

Les étudiants adultes, inscrits aux cours, participent pleinement à la vie commerciale de la région et la fermeture du centre aura un effet négatif sur toute l'économie, d'autant plus que la situation actuelle n'est guère brillante. Cette fermeture enlèvera des revenus certains aux commerçants, non seulement pendant les cours et ateliers, mais par la suite, puisque les étudiants continuent à s'approvisionner dans les commerces de la région en y achetant leur matériel.

Ces points, ainsi que plusieurs autres, font dire au comité que la région ne peut pas se permettre, financièrement parlant, de négliger ces retombées économiques en fermant le centre.

Baisse de la criminalité

DRUMMONDVILLE — Drummondville a connu une importante baisse de son taux de criminalité depuis le début de l'année dans la grande majorité des crimes enregistrés par les statisticiens locaux. Seuls les chapitres concernant les infractions d'ordre sexuel et les fraudes ont connu des augmentations par ailleurs mineures.

En février de cette année, 95 crimes divers ont été enregistrés à Drummondville contre 130 pour la même période l'an dernier. Au total, depuis le début de 1982, 185 méfaits ont été commis sur le territoire drummondvillois, qui recoupe maintenant l'ancien territoire de Drummondville-Sud, contre 260 l'an dernier au cours des mois de janvier et février. Les diminutions les plus importantes ont été remarquées dans les vols de tous genres.

Quant aux accidents de la circulation, ils ont connu une hausse importante, passant de 346 pour les deux premiers mois de l'année 81 à 419 pour janvier et février de cette année, soit une augmentation de 73 accidents de toutes sortes.

1 SAVIEZ-VOUS QUE...

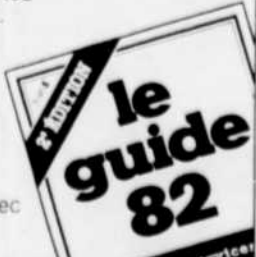
Si vous êtes insatisfait des services reçus dans les établissements de santé et de services sociaux, vous pouvez porter plainte

- d'abord auprès de l'établissement où vous avez reçu ces services
- ensuite auprès de votre CRSSS, consultez l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Conseil régional de la santé et des services sociaux"
- enfin auprès de la Commission des affaires sociales

Pour en savoir plus long sur les façons de porter plainte et sur une foule de sujets tels les services pour personnes âgées, les GLSC, la grossesse et l'accouchement... consultez le chapitre 3 du GUIDE 82.

LE GUIDE 82... en vente partout

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Miracle Mart

Bas prix, qualité, marques renommées... ça continue jusqu'à samedi!

Épargnez jusqu'à **50%**

sur une sélection de culottes de marque!

4/5⁹⁹

Toutes en tons variés. P.M.G.

- A. Culotte-bikini "Gentle Fit" en nylon Antron III* Ord. 1.79
- B. Culotte avec dentelle de Hanna Ord. 2.99
- C. Culotte-bikini avec dentelle de Hanna Ord. 2.99
- D. Culotte en nylon de Hanna Ord. 2.29
- E. Culotte-bikini en nylon de Lingerie Deux Belles Ord. 1.99
- F. Culotte-bikini en nylon Antron III* de Lingerie Deux Belles Ord. 1.59
- G. Culotte en nylon Antron III* de Hanna Ord. 1.99



Épargnez jusqu'à **33 1/3%**



Des soutiens-gorge de marque... à prix réduits!

- | | | | |
|--|--|------------|------|
| Choix de beige ou de blanc | D. Daisyfresh, modèle 2943 34-38B C.D | Ord. 12.50 | 8.99 |
| A. WonderBra, modèle 1303 32-36A 32-38B 34-36C | E. Natur-elle, modèle 2903 34-36A B.36C | Ord. 9.50 | 6.29 |
| Ord. 15.50 | F. Warner, modèle 1078 34-36A B.C 34-38B | Ord. \$9 | 5.79 |
| B. WonderBra, modèle 1015 34-36A C 34-38B | G. Warner, modèle 1058 34-36B C. 34-36C | Ord. \$11 | 7.29 |
| Ord. 11.50 | | | |
| C. WonderBra, modèle 1010 34-38B 34-36C | | | |
| Ord. \$12 | | | |

Épargnez **25%**

Bas-culottes en vente jusqu'au 27 mars.



A.B. **2/2⁹⁹**

C.D. **2/3⁹⁹**

- A. Tout diaphane, pied sandale. A.B.C. Ord. \$2
- B. Ordinaire, pointe renforcée. A.B.C.Q. Ord. \$2
- C. Bas-culotte de soutien, pied sandale. A.B.C.D. Ord. 2.75
- D. Bas-culotte de soutien, pointe renforcée. A.B.C.D. Ord. 2.75

Épargnez jusqu'à **\$9**



DU PONT
L'AMONT
SilverStone
PREMIER
NON-STICK SURFACE

10⁹⁹ à 15⁹⁹

- Poêles à frire au fini SilverStone* anti-adhésif.
- Poêle 8" Ord. 17.99
 - Poêle 10" Ord. 21.99
 - Poêle 12" Ord. 24.99



A. **21⁹⁹** B. **18⁹⁹** C. **16⁹⁹**

adidas

- A. Chaussure d'entraînement "Rom". Confection tout cuir. Pointures 4-11.
- B. Chaussure "High Point". Modèle à tige haute. Blanc/noir. Pointures 4-11.
- C. Chaussure "High Point". Modèle à tige basse. Blanc/noir. Pointures 4-11.



Adultes Juniors

24⁹⁹ 20⁹⁹

Survêtements d'entraînement pour toute la famille! Adidas vous les offre dans une confection de nylon, facile d'entretien. Marine/blanc ou bleu roi/ton or. Tailles pour adultes et pour juniors.

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart. Prix en vigueur jusqu'au samedi 20 mars 1982, jusqu'à épuisement des quantités.

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Subvention de 200,000 \$ pour une étude des secteurs économiques

VICTORIAVILLE (DG) — Une subvention de 200,000 \$ a été accordée par le fédéral pour mener une étude des secteurs économiques à développer pour créer des emplois dans la région desservie par le Centre d'emploi du Canada de Victoriaville.

La subvention permettra de défrayer les salaires des 16 personnes qui seront engagées pour effectuer l'étude. La nouvelle a été communiquée par le député du comté de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois. Le député a précisé qu'un porte-parole du ministère de l'Em-

ploi et Immigration Canada lui avait confirmé que la région des Bois-Francis, soit celle qui est actuellement couverte par le Centre d'emploi du Canada de Victoriaville, bénéficierait d'une subvention spéciale de 200,000 \$.

Avec la CDEBF

L'étude des secteurs économiques à développer afin de créer des emplois sera fort probablement supervisée par la Corporation de développement économique des Bois-Francis

(CDEBF) qui regroupe les villes de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Ste-Victoire, Princeville et Plessisville. Une entente en ce sens devrait être conclue au cours des prochains jours.

La CDEBF parrainerait le projet en fonction de trois grandes priorités: la récupération, le tourisme et le loisir.

"Par ce projet on travaillera à déterminer lequel de ces priorités serait la plus profitable à la région quant à ses retombées économiques et quant à la création et au soutien d'emplois" d'indiquer le député du comté de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois.

La subvention de 200,000 \$ servira à dé-

frayer le salaire d'environ 16 personnes en plus de donner des indications sur l'avenir des travailleurs dans les secteurs de la récupération, du tourisme et du loisir.

Abouissement d'une demande

Le député de Lotbinière a confirmé que cette subvention est l'aboutissement d'une demande qui avait été adressée au ministère de l'Emploi et Immigration du Canada à la fin de janvier dernier à la suite d'une étude menée par le Centre d'emploi du Canada, bureau de Victoriaville, qui révélait qu'une personne sur deux était sans travail dans les Bois-Francis.

M. Dubois a mentionné qu'il n'avait pas hésité à accorder son appui et qu'il avait fait des représentations aux principaux responsables. Le député de Lotbinière s'est dit fort heureux que le ministère accepte d'accorder cette aide à la région afin de travailler à améliorer la situation de l'emploi dans les Bois-Francis.

Le député a par ailleurs confirmé que le ministère de l'Emploi et Immigration Canada et le syndicat des travailleurs du vêtement et la compagnie Rubin Bros de Victoriaville ont conclu une entente sur le programme fédéral de travail à frais partagés.

Le programme en question consiste en un remboursement partiel par la Commission de l'assurance-chômage, des journées de travail perdues par ces travailleurs du vêtement, conditionnellement à ce qu'ils aient travaillé un minimum de deux jours par semaine.

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

Logements sociaux: taux de vacance de 2.4%

VICTORIAVILLE (DG) — Un relevé effectué par l'Atelier de logement communautaire des Bois-Francis indique que le taux actuel de logements sociaux vacant dans la région se situe à 2.4 %.

Cette pénurie de logements sociaux pourrait engendrer des problèmes sérieux au cours des prochaines années d'autant plus que les mises en chantier sont rares.

A ce sujet, l'Atelier communautaire rapporte que selon les statistiques de la SCHL la production de logements sociaux pour les villes de Victoriaville, Thetford, Drummondville, Granby

et Sherbrooke était de 500 unités en 1980.

En 1981, cette production a chuté à 67 unités et en 1982 on anticipe une légère remontée des mises en chantier qui donnerait 160 unités selon les données statistiques fournies par le bureau régional de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL).

Projets

Dans la région de Victoriaville, l'Atelier de logement communautaire apportera son support technique à des projets tels la Coopérative d'habitation "Le domaine des pionniers" à Plessisville qui devrait créer 16 logements ainsi qu'au Foyer d'habitation St-Rosaire où on prévoit transformer le presbytère en six logements pour personnes retraitées.

De plus, à Victoriaville, l'Atelier communautaire organisera sur demandes des rencontres pour sensibiliser la population à la Loi 107.

Les intéressés peuvent demander de l'information à l'Atelier communautaire qui a maintenant pignon sur rue à Victoriaville, au Pavillon du Partage, au 55 Monfette.

13 incendies en février

VICTORIAVILLE (DG) — Le directeur du service de la protection incendie de la ville de Victoriaville souligne, dans son rapport de février, que les sapeurs ont répondu à 15 appels, dont 2 fausses alarmes et 13 feux.

Quatorze des 15 appels émanaient de Victoriaville et un de la localité de St-Christophe d'Arthabaska. Les sapeurs ont combattu 7 feux dans des maisons à logements multiples; 2 dans des maisons privées; et 1 dans une manufacture, dans un chalet, un hôtel et une automobile.

Vente

liquidation printanière de voitures usagées

Voici quelques exemples.



Mercury Bob Cat 80
Automatique 4 cyl., 54,000 kilomètres.
Prix rég. *4400.00
\$4100.
PRIX SPECIAL



#363-1
Chevrolet Suburban 78
4 portes, 37,009 kilomètres.
Prix rég. *5800.00
\$5500.
PRIX SPECIAL



Ford Landau 79
67,000 kilomètres
Prix rég. *6450.00
\$5900.
PRIX SPECIAL



#282-1
ZEPHIR 27-78
6 cylindres, automatique, servofreins, servodirection, peinture neuve, 56,000 km.
Rég. *5335.00
\$4850.
SPECIAL

Dépositaire des voitures Lincoln, Marquis, Cougar, Capri, Zéphir, Lynx, LN7, camions Ford.

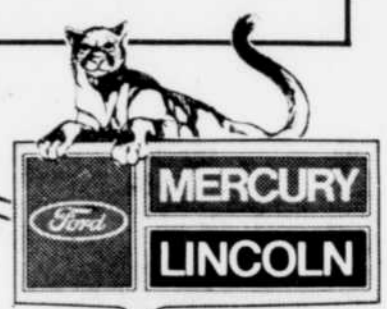


735, King est, Sherbrooke
569-5981

52 VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION EN STOCK.

Paul-Emile Grenier, Raymond Carrier, Richard Ouellet, co-propriétaires.

L'AMI DE LA ROUTE



LE VOITURIER



POUR **3** JOURS SEULEMENT

VENTE PRINTANIERE commençant JEUDI, 18 MARS

DRAPERIES

Confection gratuite

sur tissu de \$4.45 et plus, d'une hauteur de 137 cm lorsque faites.

Tous nos NOUVEAUX TISSUS D'ETE sont réduits pour la durée de cette vente

CONFECTION GRATUITE sur toute dentelle, tout filet ou voile grande largeur, 250 cm et plus.

COTON IMPRIME \$1.59
Rég. *1.89. Réduit à mètre

POLYESTER \$2.75
COTON UNI Rég. *3.25. Réduit à mètre

STORES VERTICAUX SIESTA
Blanc ou ivoire. Réduits à 75 x 84". Rég. *203.00. **\$125.00**

COUVRE-LITS PIQUES \$20.00
Lot d'une valeur de \$59.00 à \$89.00 En réduction à

COUVRE-LITS \$15.00
Un autre lot d'une valeur de \$49.95. Réduits à

20% de rabais sur • Draperies • Couvre-lits • Rideaux verticaux • Toiles en magasin et sur mesures.

COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LTEE

166 St-Georges Drummondville J2C 4H1

111 rue Dépôt Sherbrooke J1H 5E9

227 Principale ouest Magog J1X 2A8

